



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2022 - 027
Séance du 13 mai 2022

Contrat de plan Etat-Région 2021-2027
Demande de subvention « réhabilitation des surfaces libérées par le CROUS de Douai »

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = *moitié des membres en exercice présents ou représentés*
Acquisition de la délibération = *majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La demande de subvention, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2021-2027, relative à la réhabilitation des surfaces libérées par le CROUS de Douai, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Arras le 13 mai 2022



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

FICHE D'OPÉRATION IMMOBILIÈRE CPER 2021 - 2027**Demande de Fonds Région****I / Description de l'opération****1. Intitulé de l'opération :**

Réhabilitation des surfaces libérées par le CROUS de Douai

2. Localisation et dénomination du ou des bâtiments :

Faculté de droit de DOUAI – Rue d'Esquerchin 59 000 Douai / Restaurant Universitaire de Douai

3. Enjeux de l'opération :

Le CROUS de Lille a réalisé il y a deux ans la restructuration du restaurant universitaire de Douai. Pour répondre à la demande et adapter les surfaces d'accueil aux besoins réels, seul le rez-de-chaussée a fait l'objet de travaux. Les surfaces du 1^{er} étage ne sont plus occupées. La mitoyenneté des deux entités (Faculté de Droit/Crous) offre l'opportunité à l'Université d'Artois d'augmenter sa capacité d'accueil et de rationaliser les surfaces existantes. En accord avec le CROUS de Lille et avec l'avis favorable des services de l'Etat l'université souhaite devenir affectataire des surfaces abandonnées. Une attention particulière sera apportée aux économies d'énergies, les surfaces seront intégrées au nouveau Marché Global de Performances Energétique de l'Université d'Artois effectif depuis le 1^{er} septembre 2019. Une gestion centralisée technique (GTC) sera mise en place sur l'ensemble des bâtiments de l'établissement.

La future réhabilitation a pour ambition d'offrir aux étudiants, dans le cadre de la transition numérique, des lieux d'activités pédagogiques innovants, intégrant l'utilisation des technologies du numérique au service du droit. Il est également prévu l'aménagement d'une grande salle de simulation d'audience de tribunal, de salles dédiées au concours d'éloquence et à la pratique de plaidoiries.

Le réemploi des 860 m² de surfaces dans œuvres permettra de mutualiser les espaces, d'augmenter la capacité d'accueil et de développer les partenariats avec les acteurs économiques extérieurs.

II / Définition des besoins**1. Objectifs poursuivis par l'opération :**

Réutilisation des surfaces du 1^{er} étage, abandonnées par le CROUS suite à la réhabilitation du restaurant universitaire de Douai (seules les surfaces du rez-de-chaussée sont utilisées par le CROUS).

2. Description de l'opération :

Réhabilitation des anciennes salles de restauration et des cuisines du 1^{er} étage. Création de tiers lieux, espaces de co-working, espaces partagés, salles de travail en groupe et en autonomie, salles pédagogiques innovantes.

3. Nombre d'étudiants concernés par an :

Faculté de Droit - 1400 étudiants

III / Détails sur l'opération

Nature des travaux :

Réhabilitation des surfaces abandonnées par le CROUS. Redistribution des lieux, cloisonnements, mise aux normes, traitements des surfaces, amélioration et modernisation des équipements techniques.

L'Université d'Artois a obtenu un avis favorable du Directeur du CROUS de Lille et un accord de Monsieur le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du département du Nord au réemploi des surfaces libérées par le CROUS.

Surfaces concernées :

860 m² SDO réhabilitée.

Phasage de l'opération :

Opération en une seule phase

Années prévisionnelles de réalisation :

Etudes de faisabilité : 2020.

Etude Préalables : 2022.

Phase études : 2023.

Phase Travaux : 2023

IV / ESTIMATION FINANCIÈRE (TDC)

Coût des travaux : 1.1 M€ HT.

Coût total de l'opération : 1.65 M€ TTC

V – Plan de financement prévisionnel du projet

Partenaire	Montant de la participation financière en M€
Région	1.65 dont 587 000€ au titre 2022
Total	1.65